



## Les sternes de Loire, Espèces fragiles à protéger

### Deux espèces en bord de Loire

Chaque printemps, les oiseaux migrateurs reviennent visiter l'Anjou pour séjourner le temps d'effectuer leur cycle de reproduction.

C'est le cas de deux espèces emblématiques, connues de tous les usagers de la Loire pour leurs pêches spectaculaires et leurs cris reconnaissables entre tous : la Sterne naine et la Sterne pierregarin. Ces oiseaux se font entendre de la fin mars à la fin du mois de septembre.

Durant cette période ces deux espèces installent leur nid sur des grèves, îlots de sable en bord de Loire. Ces milieux sont extrêmement fragiles et précaires. Une crue peut recouvrir la grève et noyer nids, œufs et poussins de l'année.

A ces risques naturels s'ajoutent bien souvent l'imprudence des humains. Chaque année, des colonies entières disparaissent suite à une intrusion sur des bancs de sable occupés. Ces espèces sont en général très farouches et abandonnent facilement leur nid si l'on s'approche et stationne trop près et trop longtemps.

### Agir pour protéger les nichées

Le Maine-et-Loire est le premier département d'accueil pour les populations ligériennes de sternes.

Chaque année, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et la LPO Anjou agissent ensemble pour tenter de préserver la tranquillité des sites de reproduction et ainsi assurer aux sternes les conditions nécessaires à l'envol des jeunes.

Les bénévoles de la LPO Anjou installent en début de saison des panneaux sur les grèves signalant la présence d'un site de reproduction.

Malgré la signalisation mise en place, des dérangements sont constatés. Ces actes sont considérés comme des infractions et répréhensibles. Ce phénomène, s'il n'est pas enrayé risque de faire disparaître ces deux espèces de la Loire et de notre ciel angevin.

La LPO Anjou et le PNR réfléchissent actuellement à des moyens permettant de limiter, sur une période restreinte de l'année, toute intrusion sur ces habitats protégés par la sensibilisation de l'ensemble des usagers mais aussi par la mise en place de moyens réglementaires.

Si vous souhaitez vous rendre sur une grève, vérifiez que celle-ci n'est pas déjà occupée par des espèces nichant ou qu'elle n'est pas équipée de panneaux indiquant la présence d'une colonie.

**LPO Anjou : Antenne de Saumur** : Jardin des plantes, place des Récollets 49400 SAUMUR 02 41 67 18 18  
**PNR Loire Anjou Touraine** : 7 rue Jehanne d'Arc, 49730 MONTSOREAU

*Crédits photo : Olivier Simon*

